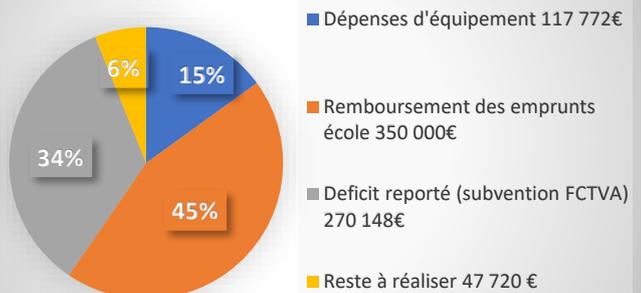


## Budget principal : recettes et dépenses d'investissement

### Recettes d'investissement 785 640€



### Dépenses d'investissement 785 640€



### Zoom sur les dépenses et recettes d'investissement du budget principal (ci-dessus)

Quelques exemples de **dépenses**, il faut prendre en compte, annuellement :

- \* les contrats et **prestations** pour les études tel que le PLU (35 000€ dont des arriérés)
- \* les contrats de **maintenance** informatique et les licences de logiciel (pour 11 000€)
- \* les **restes à réaliser** : 47 720€ (pour un broyeur, la pompe à chaleur de la nouvelle école ...)
- \* les différents petits **travaux** prévus cette année 2021 pour une somme de 18 000€, comme :
  - le toit côté nord de l'ancien bâtiment de la Poste et le four de Chêne
  - les descentes d'eau de l'église
  - les portes de secours et la zinguerie de la salle polyvalente
  - la sécurisation de la sortie de l'école sur la voie publique
- \* 15 430€ pour les **achats** nécessaires (la chaudière de la mairie, le lave-vaisselle pour la cantine...).



Le remboursement du prêt « **relais** » complémentaire de 300 000€ à terme et le remboursement du **capital** lié au prêt « **normal** » pour l'école (50 000€).

→ Nous avons dû faire énormément **d'économies** sur ce poste et c'est à ce niveau que nous avons dû reporter le projet essentiel de rénovation de la mairie à l'année 2022 (voire plus). Nous travaillons quand même sur le dossier avec diverses demandes de subventions et un plan précis des lieux pour être prêt à démarrer quand le budget le permettra.

Au niveau des **recettes**, voici quelques points saillants :

- \* les **subventions** d'investissement passent de 348 116€ en 2020 à 26 754€ en 2021 (peu de travaux engagés)
- \* la **FCTVA**, patiemment récupérée sur des arriérés depuis 2017, apporterait plus de 200 000€
- \* la **vente**, en 2017, d'un terrain communal à Terre d'Alliance (aujourd'hui Oxyane) pour 21 610€.

### Les budgets eau et assainissement

#### Eau

Les **recettes** proviennent du reversement de la SOGEDO au titre de la consommation (30 241€) et des taxes (52 000€).

Des **dépenses** ont porté, entre autres, sur la remise en état des réseaux de Fay et l'extension de celui de la rue du Frêne pour plus de 55 000€, ainsi que pour la participation au schéma directeur (22 440€).

#### Assainissement :

Les **recettes** proviennent entre autres de la redevance (34 498€), d'un transfert de la section d'investissement (34 360€) et d'une subvention du budget principal (dépenses de fonctionnement de 46 432€).

Les **dépenses** proviennent principalement des frais pour le remboursement du prêt du réseau collectif de Bovinel Chantemerle (37 269€) et pour la réalisation du schéma directeur (43 349€).

